

**AVANT**

**APRES**

**EDITO :**
*Chers administrés,*

*Des engagements avaient été pris par Madame Joissains, pour que la crèche de notre quartier, au jaune trop vif, soit repeinte. Cette décision municipale a été dictée par la demande insistante d'une grande partie de la population.*

*L'aspect extérieur de ce bâtiment, un peu plus discret maintenant, ne doit pas reléguer au second plan l'essentiel : la Duranne dispose d'une des plus grandes et des plus modernes crèches d'Aix, offrant une solution de garde d'enfant à 65 familles, dont de nombreuses de la Duranne.*

*Actuellement je travaille, en qualité de facilitateur, sur l'implantation d'une structure privée, qui porterait à 3 le nombre de crèches sur notre quartier. **Jean-Marc Perrin***

**POUR FACILITER L'ACCES A LA DURANNE : du nouveau d'ici la fin de l'année.**

Vous l'avez constaté, les cartes routières, les sites web d'itinéraires ainsi que les GPS ne sont pas à jour pour Aix la Duranne, particulièrement pour les voies du nouveau secteur de logements du petit Arbois, qui ont été dénommées officiellement en fin 2008.

C'est un dossier sur lequel l'équipe de la mairie annexe s'est penchée prioritairement et a rencontré, en Mai, la société Télé Atlas.

Télé Atlas est une société de cartographie numérique, fournisseur de données pour les systèmes de navigation GPS tel que TomTom, mais aussi pour des fournisseurs d'informations cartographiques sur Internet comme Mappy, Google, les Pages Jaunes ou Via Michelin.

**Toutes les rues de la Duranne ont été répertoriées.** Il appartient maintenant, aux opérateurs d'itinéraires et de navigation, d'actualiser leurs base de données. Il est important de souligner que le temps nécessaire entre la transmission des données et l'apparition des changements dans les logiciels de cartographie, peut être de plusieurs mois (3 à 4 mois) et cela est indépendant de la volonté municipale qui a fait le nécessaire.

Pour avoir une mise à jour des POI (**Points d'Intérêt**) tels que bâtiments publics, centre médicaux, pharmacie, ..., il faut que la Ville d'Aix et Télé Atlas, signent une convention d'échange de données. Cela nécessite une délibération en conseil municipal, nous suivons ce dossier.

**ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : de nouvelles améliorations en perspectives.**

**C'est le domaine qui a le plus progressé mais reste celui qui nécessite encore des améliorations ; la mairie annexe s'y emploie sans relâche**

Deux services de la Ville d'Aix interviennent sur notre quartier : celui de la direction des parcs et jardins et celle des sports. Une entreprise privée complète l'entretien. Récemment, ces 3 intervenants ont été reçus en mairie annexe, à la demande expresse de l'élu du quartier, pour faire un point et déboucher sur des voies d'amélioration considérées comme obligatoires. Les mesures suivantes sont en cours :

► Une liste exhaustive des rues et espaces peu ou prou entretenus à été mise à jour ; La répartition des tâches entre les services municipaux et l'entreprise privée a été revue et des moyens supplémentaires ont été planifiés (exemple : le contrat avec l'entreprise est passé de 41 K€ en 2009 à 58 K€/an pour 2010, notamment pour inclure le secteur du petit Arbois).

► Le stade, ses abords et le parcours santé sont de la compétence de la direction des sports qui étudie un marché avec une entreprise d'insertion pour 4 tontes annuelles.

► Des efforts vont être consentis pour réparer plusieurs systèmes d'arrosage détériorés et/ou inopérants.

Rappel : il appartient au secteur privé d'entretenir ses espaces verts, pas à la Mairie : C'est le cas des abords des tennis et de leur parking (Le Palmier), ceux de la SACOGIVA rues Fresnel et grand Vallat ainsi que ceux de Pays d'Aix Habitat (rue du grand Vallat).

**DIVERS mais important ( Place Cassini ; conseil municipal ; écoquartier ; répartiteur de l'Arbois ) :**

► **Requalification de la place JD Cassini**: découvrez les plans du projet sur le site web : [www.jmperrin.fr](http://www.jmperrin.fr) (travaux prévus au 2eme semestre)

► Le **projet urbain d'écoquartier** d'Aix la Duranne sera **présenté à la Presse le 28 juin** par Madame le Maire d'Aix, l'élu de la Duranne et l'équipe Gregotti ; Le même jour à 18H, une délibération sera portée en conseil municipal pour annoncer officiellement l'ouverture à la concertation. Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public, vous êtes invités à y participer. Dans la foulée, des réunions d'information et de concertation, ainsi qu'une enquête publique, où la population pourra s'exprimer, seront programmées.

► **Répartiteur NRA de l'Arbois** : Un problème administratif existe sur cet équipement et empêche le dégroupage complet pour les habitations du secteur du petit Arbois ; Suite à la réunion publique organisée en Mai par la mairie annexe de la Duranne, une rencontre a eu lieu récemment entre l'entreprise CAPAIX Connectic (le titulaire du marché), la Communauté du Pays d'Aix et le (nouveau) directeur régional de FT/ORANGE : la levée de ce blocage administratif semble en bonne voie.

Par ailleurs, des transactions sont en cours pour permettre à d'autres opérateurs que free ou Alice de proposer un dégroupage